

LE BOIS DES CABANES, PREMIÈRE ZONE CABANE SUR LA VALLÉE DE LA VILAINE

La Vallée de la Vilaine est un territoire de plus de 3500 hectares à la nature complexe et étonnante. Consciente de cette richesse, Rennes Métropole et les 7 communes de la vallée (Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes, Le Rheu, Chavagne, Vezin-le-Coquet et Laillé) ont engagé en 2015 un vaste projet de valorisation de ce territoire. Il se traduit par des aménagements paysagers par l'Agence Ter permettant de révéler et rendre accessible la vallée, et par une démarche culturelle impulsée par la coopérative Cuesta, avec les acteurs de ce territoire et en association avec de nombreux artistes. Afin d'accompagner le démarrage des travaux (chemins, pontons, tables de pique-nique..) et impulser des dynamiques pérennes sur le territoire, des projets collectifs ont été lancés en 2019 lors de l'Année de la Vilaine, dont la création d'une zone cabane.

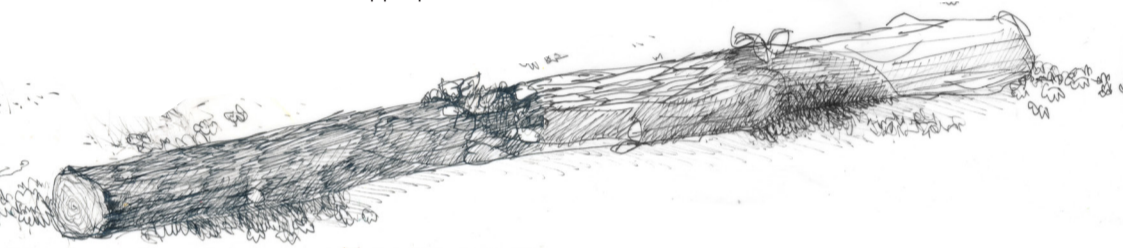
Une Zone Cabane est un espace à la disposition des animateurs pour y réaliser des animations « construction de cabane », et par extension à la disposition des enfants et des familles, en libre accès. Les Zones Cabanes s'inscrivent dans une démarche de découverte et respect de l'environnement par une éducation à la prise de risque et une réflexion collective sur l'acte de construire dans le respect des milieux. C'est aussi une autre manière d'aménager le territoire en le laissant évolutif et libre à l'appropriation.

Le Bois des Cabanes à St Jacques-de-la-Lande est la première zone-test, réalisée par La Ferme en Cavale, la Ville de St Jacques de la Lande, Cuesta, Rennes Métropole et l'Agence Ter. Cette expérimentation a permis de définir le cadre d'aménagement des « zones cabanes » dans différents espaces de la vallée de la Vilaine afin d'amener à une dissémination à grande échelle de cette expérience.

Voir le projet en images : page Facebook : fb.me/zonescabanes
Contacts : contact@valleedelavilaine.fr
www.valleedelavilaine.fr

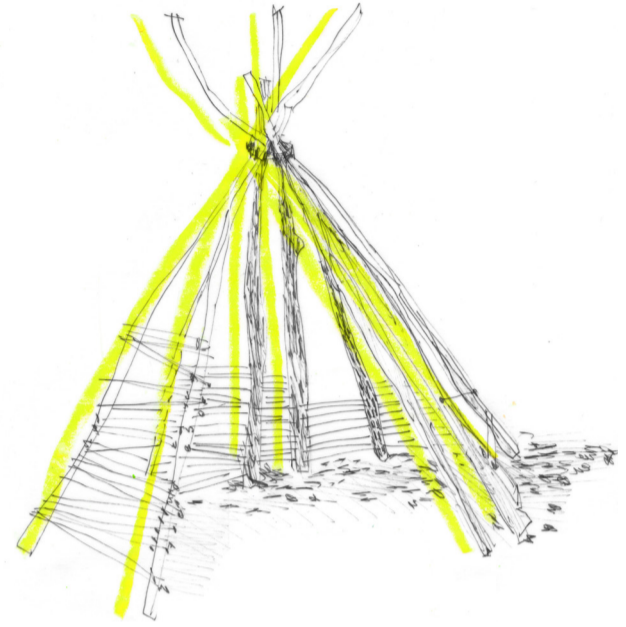
À partir de cette expérience nous avons imaginé ce mode d'emploi pour vous aider à mettre en place une zone cabane dans votre commune.

Mode d'emploi réalisé en décembre 2019 par La Ferme en cavale et Cuesta. Merci à Noé Talmont pour la recherche documentaire. Réalisation graphique Léa Muller.



ZONE CABANE

Mode d'emploi pour mettre en place une zone cabane dans un espace public



Exemple du Bois des Cabanes à St-Jacques-de-la-Lande, Vallée de la Vilaine

1- Constituer un groupe projet (services de la ville et/ou associations espaces verts, jeunesse, animation) afin de définir la zone (un espace ouvert 24h/24), la visiter, mobiliser des personnes pouvant activer la zone, établir un calendrier.

2- Aménager l'espace. L'espace doit être très peu aménagé et la végétation doit être laissée « en friche » dans la zone. Une sécurisation du lieu peut être nécessaire (traitement de barbelé, de déchets, abattage des arbres morts...). Dans l'idéal et pour faciliter la venue des accueils de loisirs il faudrait trouver sur place :

• 1 à 3 toilettes (idéalement) à moins de 100 m de la zone choisie
• 1 abri pouvant être fermé à clefs pour stocker la malle pédagogique, à moins de 100 m
• 1 point d'eau potable, à moins de 100 m
• de la signalétique pour bien indiquer l'accès à la zone et les espaces utilisables ou non à une circulation facilitée pour les cars et le dépôt des enfants et animateurs sur la zone à moins de 200 m de l'abri fermé

• des chemins et des clairières créés dans la zone qui induiront l'utilisation des espaces du bois non traité à disposition (les scieries vendent des croutes (grumes) à bas prix)

3- Constituer une malle à outils : bien qu'il suffise d'un couteau, de ficelle et de bois pour construire des cabanes, une malle (type cantine en métal) à outils peut être installée sur la zone (par exemple fermée avec un code transmis aux animateurs) afin d'augmenter les niveaux de construction. On y trouvera par exemple : une trousses à pharmacie, 2 à 3 scies (à bois et/ou égoïne) de tailles différentes, une hachette, 2 grands rouleaux de ficelle sisal, 2 maillets, 6 couteaux (Opinel à bout rond), une cisaille, 12 paires de gants. On peut y ajouter une plane, une tarière à bois et des ciseaux à bois mais ces outils demandent une maîtrise particulière.

4- Installer un panneau à l'entrée de la zone. Exemple : Le bois des Cabanes s'inscrit dans une démarche de découverte de l'environnement par une éducation à la prise de risque et une réflexion sur l'acte de construire ensemble et dans le respect des milieux. Libre à vous de venir ici et de vous l'approprier ! Cette zone est sous la responsabilité d'un accompagnateur. Lorsque les conditions climatiques sont défavorables, l'accès au bois des Cabanes est interdit.

Responsabilité : La zone cabane est mise en place dans un environnement naturel, et aucun aménagement particulier n'est réalisé, à part le tracé de chemins. Un panneau à l'entrée de la zone dégage toute responsabilité de la commune. Attention, l'espace n'est pas une aire de jeux mais bien un espace naturel non aménagé.

5- Former des animateurs (des centres de loisirs, maison de jeune, services jeunesse...). La formation porte aussi bien sur la pédagogie (éducation à la prise de risque) que sur les techniques de construction. Elle peut être proposée sur le territoire de Rennes

Coûts

À titre indicatif, voici les coûts à prévoir :

• Bois : 300€ environ par an pour 5 grumes de bois (Pour le territoire de Rennes Métropole : Scierie Launay, 7 Rue des Croix de Roche, 35580 Goven, 02 99 42 03 00)

• Formation : 900€ par an (1 journée avec 2 formateurs et 12 participants)

• Malle et outils : 500€ HT

• Signalétique : à évaluer selon les lieux

Exemples de zones cabanes et bibliographie à retrouver sur notre page Facebook fb.me/zonescabanes

Vous êtes maintenant prêts à créer une zone cabane sur votre commune ! Nous invitons à la répertorier sur la carte collaborative « Les Zones Cabanes à Rennes et ses alentours » : <https://framacarthe.org/fr/map/cartes-zones-cabanes-rennes-et-alsen-tours.58842#11/48.1051/-1.6572>
Et à partager vos photos, questions idées et commentaires sur la page Facebook : fb.me/zonescabanes

8- Gérer l'espace.

Dans l'exemple du Bois des cabanes, le projet s'est monté en étroite collaboration avec la ville de St-Jacques-de-la-Lande, propriétaire de l'espace et qui en a aujourd'hui la gestion. Celle-ci consiste pour les agents des espaces verts à passer régulièrement sur la zone pour vérifier la sécurité du site (notamment la solidité des arbres). Il leur est demandé de ne pas couper ni retirer de végétation dans la zone, car elle est utilisée par les constructeurs de cabanes.

7- Organiser régulièrement des animations grand public afin de faire connaître la zone, mais aussi de transmettre les techniques aux parents.

une animation sur la zone, comprenant :
• Plan d'accès de la zone, selon arrivée en car, vélo, mini-bus ou à pied
• Lien vers un agenda partagé, pour que chaque animateur indique sa venue avec le nom de la structure et le nombre d'enfant
• Apporter de la corde non traitée (Corderie Mansas, pour une commande en ligne : 05 61 39 29 60) et un couteau
• Veillez à ce que les cabanes soient construites dans la zone
• Partagez vos photos et témoignages sur la page facebook : fb.me/zonescabanes

6- Créer une notice de la zone à transmettre aux animateurs pour organiser

métropole par La Ferme en cavale (lafermeencavale@gmail.com) ou des associations d'éducation populaire (scout, éclairuses, éclairieurs de France...). Idéalement, cette formation est délivrée chaque année début juillet et proposée aux animateurs de la saison.

ÉTAPES POUR METTRE EN PLACE UNE ZONE CABANE

Aménagement des espaces publics

La création d'une zone cabane permet d'aménager un espace évolutif, appropriable et très peu coûteux.

Autonomie

L'outil cabane et la pédagogie qui y est associée, visent à donner plus de liberté au public dans un cadre sécurisant. L'enfant se confronte à la notion d'autonomie de par la possibilité de faire seul ou en groupe avec le regard et le conseil de l'adulte.

Éphémère

Place de l'animateur

Afin de laisser les enfants et jeunes s'imprégner de la zone et libérer leur imaginaire, leurs envies, leurs interactions de groupe, il est important de leur laisser une grande liberté. L'animateur aura alors une posture d'accompagnant, aidant sur la technique, la régulation du groupe et en étant force de proposition. Son action est modulée face au public de par l'âge, la connaissance du groupe et du lieu... Il favorisera son approche pédagogique plutôt que ses connaissances techniques.

Psychologie

Les études psychologiques montrent que les cabanes sont une échappatoire à la ville (Berque, 2010), permettant l'appropriation d'un espace (participant ainsi à l'identité d'un territoire) pour une constitution de l'être (Winnicott, 1975). C'est aussi une manière de retrouver un entre-soi et la constitution d'une société. Les créations de cabanes ont 3 fonctions principales :

- apprentissage des matériaux et des risques, organisation de groupe, expérimentation
- transmission entre générations, partage des savoir-faire.
- progression des connaissances et compétences, plaisir de la réalisation et sentiment de sécurisation. (Huerre, 2006)

La technique

La technique privilégiée pour la construction de cabanes est le « froissartage ». Elle a comme avantage de laisser un impact minime sur le milieu en n'utilisant « ni clous, ni vis ». Elle consiste à utiliser uniquement de la ficelle et du bois et de réaliser des nœuds, chevrons, mi-bois... Elle est notamment populaire dans le scoutisme.

Plein air

Âges des enfants

A chaque âge les cabanes apportent de nouveaux horizons à découvrir.

3-5 ans : Motricité, découverte d'un milieu naturel, le collectif, le jeu et l'imaginaire.

6-8 ans : Le jeu, l'imaginaire, la découverte des premiers outils (couteau), le faire ensemble, les débuts de la construction par superposition de bois (tipis).

9-12 ans : L'utilisation d'outils (scie, plane), la découverte des nœuds, la complexité du collectif, la construction plus élaborée par l'assemblage de bois.

12 ans et + : L'utilisation de tous les outils, le travail autour de constructions plus élaborées (plateforme aérienne par exemple).

Motricité

Imaginaire, créativité, jeux

Avant les notions de technique et de construction, il est important dans ces espaces de laisser place à l'imaginaire, au jeu et à la liberté. C'est dans ce cadre que les jeunes vont pouvoir s'épanouir, développer leur inventivité et essayer tout en se confrontant au réel imposé par le milieu. Dès lors des jeux de rôle, de reproduction de leur quotidien vont les amener à se construire.

La prise de risque

Nous avons besoin d'apprendre à mesurer le risque au cours de sa vie pour savoir l'évaluer. L'intérêt d'une « zone cabane » en libre accès est de permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer dans un cadre plus libre que d'habitude. L'espace naturel est « hostile » et le matériel utilisé pour la construction des cabanes l'est encore plus. Les enfants doivent se confronter à ce « danger » et apprendre à mesurer le risque de manière accompagnée pour ne pas se mettre en danger et mettre en danger les autres.

« La créativité individuelle peut s'y déployer, potentialisée et reconnue par les autres membres du groupe. L'enfant y découvre le plaisir de créer, mais aussi le supplément de créativité qu'il retire de la situation groupale. Les identifications qui se manifestent pour chaque membre du groupe se déploient sur une scène commune, comme une réserve offerte aux autres pour y puiser des ingrédients participants à la construction de leur moi. Ce n'est donc pas seulement une cabane qui se construit, mais aussi des sujets humains. »